

Texte des personnels de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Lille contre la dégradation du service public d'enseignement supérieur

Université de Lille, 20 mai 2019

Nous, personnels de la FSES, refusons de nous résigner à la dégradation et à la destruction du service public d'enseignement supérieur.

Accompagner les étudiant.e.s au fil de leurs études, les aider à progresser dans leurs apprentissages aussi loin que les poussent leur curiosité et leur appétit de connaissances, en ayant le souci de leur devenir au-delà des études, mener et soutenir une recherche exigeante, transmettre nos connaissances au sein et au-delà des murs de l'université et mener ces missions au cœur d'un territoire aux forts besoins sociaux : tels sont les engagements professionnels que nous sommes fier.e.s d'avoir pris et d'honorer au quotidien.

Pourtant, il devient chaque jour de plus en plus difficile de parvenir à faire correctement notre travail compte tenu d'un contexte toujours plus difficile.

Nous sommes victimes d'un manque de moyens matériels et humains que les gouvernements successifs n'ont rien fait pour corriger, voire ont laissé sans retenue s'aggraver. Le gel des postes mis en œuvre par l'équipe de direction de l'Université, sous la contrainte de nos tutelles, et en réponse à l'insuffisance de nos dotations, ne va pas arranger notre situation : non seulement aucun recrutement ne sera effectué, mais les départs (retraite ou mutation) ne seront pas remplacés en 2019. Sur la période 2018-2019, cela se traduit dans notre UFR, déjà sous dotée d'une cinquantaine de postes, par une baisse nette de 3 postes de secrétariat pédagogique (2 départs sur 5 remplacés) et 7 postes d'enseignement. Facteur aggravant : le gel des recrutements est annoncé pour les deux années à venir, auquel s'ajoute la suppression de plusieurs dizaines de postes.

Dans les services administratifs, la situation budgétaire ainsi que le projet de réforme de la fonction publique laissent craindre un recours massif à des emplois temporaires pour assurer un service public permanent. La précarité de ces postes et le turn-over qui l'accompagne posent des problèmes de suivi des activités dans certains services. Les équipes s'en trouvent affaiblies et découragées, d'autant qu'elles doivent faire face à un changement incessant de procédures censées ironiquement leur faciliter la vie. L'emploi de personnel titulaire et permanent doit être la règle au niveau de la FSES comme de l'ensemble de l'Université.

Comme tous ces sacrifices ne semblent pas suffire, soulignons la perte générale de pouvoir d'achat qui concerne tous les personnels, fonctionnaires ou contractuel.le.s : depuis 2010, compte tenu de l'inflation, la valeur réelle du point d'indice, de l'heure complémentaire ou de la vacation, a diminué de 7%. L'austérité budgétaire se ressent de la même manière dans les régimes indemnitaires (primes) ainsi que dans la trop faible valorisation des charges administratives. C'est là une marque patente du manque de reconnaissance de notre travail et de son utilité sociale.

Soucieuses et soucieux d'accueillir les étudiant.e.s selon le principe d'égalité qui caractérise le service public, nous sommes pourtant sommé.e.s d'appliquer des politiques discriminatoires envers les étudiant.e.s étranger.e.s originaires de pays hors Union européenne, notamment une multiplication par 17 des droits d'inscription dès la rentrée 2019, qui si elle est appliquée organisera ni plus ni moins qu'un tri social et géographique parmi nos étudiant.e.s, sans pour autant pallier le désengagement de l'Etat dans le service public d'éducation.

Finalement, courant en permanence derrière le temps et les moyens qui nous permettraient de mettre en place les outils de service aux étudiants, de pédagogie et de recherche qui amélioreraient la qualité de notre travail, nous sommes asphyxiés par des dispositifs de mise en concurrence généralisée et des procédures bureaucratiques comme Parcoursup, qui

désorganisent, de manière récurrente et toujours dans l'urgence, notre travail, et dont les effets sont au mieux inutiles, au pire délétères.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous appelons à rassembler nos forces pour affirmer collectivement notre volonté d'accomplir dignement nos missions et envisager ensemble les moyens d'enrayer la remise en cause de nos missions.

Nos revendications sont raisonnables et sensées :

Concernant nos conditions d'emploi :

- Dégel et rattrapage du point d'indice et des rémunérations
- Rattrapage budgétaire pour l'université de Lille, et rattrapage au niveau de la FSES des postes permanents perdus depuis 2017, malgré des effectifs étudiants constants.

Concernant nos conditions de travail

- Limitation au nécessaire et à l'utile du nombre et du contenu des procédures internes ; nous avons atteint un point où nous devons collectivement maîtriser et réduire l'accumulation des demandes qui désorganisent le travail (injonctions, sollicitations diverses, demandes de dernières minutes, reporting en tout genre), reprendre la maîtrise du calendrier des tâches à réaliser et celle du langage dans lequel elles doivent s'exprimer (le caractère très technique des catégories et des procédures empêchant leur appropriation collective)
- Renforcement des moyens pour la gestion et l'attribution des salles d'enseignement

Concernant l'accueil des étudiant.e.s :

Moratoire national immédiat sur le projet d'augmentation des droits d'inscriptions pour les étudiant.e.s étranger.e.s ; l'Université de Lille doit rejoindre les universités opposées au projet et refusant de le mettre en oeuvre. En plus d'être fondamentalement injuste et contraire à l'esprit de service public, les conséquences catastrophiques de cette mesure sont déjà en partie visibles au travers de la baisse importante des candidatures pour la rentrée 2019

- Mise en place d'une procédure simplifiée pour Parcoursup pour les filières non saturées, qui simplifie la vie des étudiant.e.s et des collègues et évite l'envoi de messages décourageants et/ou anxiogènes aux étudiant.e.s
- Soutien à l'initiative pour la création d'un statut de l'étudiant en exil (motion déjà adoptée par l'université, il faut maintenant une décision nationale)

Nous déciderons des modalités de notre action commune, notamment au regard des réponses que nous obtiendrons et en particulier des conditions budgétaires de la rentrée 2019 qui seront connues dans les semaines qui viennent. Nous envisageons notamment :

- D'organiser une grève du zèle en décidant collectivement de ne plus répondre à des injonctions périphériques ou formulées dans une trop grande urgence, pour mieux nous concentrer sur le cœur de nos missions
- De ne pas collaborer à la mise en place du dispositif « bienvenue en France » qui multiplie par 17 les droits d'inscription pour les étudiants étrangers entrants dans notre université.
- De ne pas assurer la rentrée 2019 si les conditions humaines et budgétaires ne sont pas réunies

Nous appelons les différentes composantes de notre université à rejoindre cette mobilisation.

Premier.e.s signataires :

Abdelhafid Hammouche, enseignant-chercheur
Adèle Sébert, doctorante
Anne Bory, enseignante-chercheuse
Anne Bustreel, enseignante-chercheuse
Anne Fretel, enseignante-chercheuse
Annette Disselkamp, enseignante-chercheuse
Arthur Jatteau, enseignant-chercheur
Aurore De Backker, secrétaire pédagogique
Blandine Mortain, enseignante-chercheuse
Brigitte Steinmann, enseignante-chercheuse
Bruno Boidin, enseignant-chercheur
Catherine Comet, enseignante-chercheuse
Cécile Vignal, enseignante-chercheuse
Cédric Rogé, enseignant et doctorant
Clément Beunas, doctorant
Clotilde Lemarchant, enseignante-chercheuse
Coralie Aranda, doctorante
Déborah Ridet, doctorante
Dietmach Loch, enseignant-chercheur
Elisabeth Weinberg, enseignante-chercheuse
Eric Sury, Biatss - assistant RI
Fabien Eloire, enseignant-chercheur
François-Xavier Devetter, enseignant-chercheur
Frédéric Héran, enseignant-chercheur
Guillemette de Larquier, enseignante-chercheuse
Hélène Melin, enseignante-chercheuse
Héloïse Petit, enseignante-chercheuse
Igor Martinache, enseignant
Ilona Delouette, ATER
Jean-Sébastien Lenfant, enseignant-chercheur
Jessie Lerousseau, doctorant
Jordan Melmiès, enseignant-chercheur
Judith Hayem, enseignante-chercheuse
Julie Montoya, doctorante
Juliette Verdière, enseignante-chercheuse
Laurent Cordonnier, enseignant-chercheur
Léo Perette, doctorant
Lucy Marquet, enseignante-chercheuse
Manuel Schotté, enseignant-chercheur
Marie-Aude Depuiset, ingénieure de recherche
Martine Pernod-Lemattre, enseignante-chercheuse
Maxime Morge, enseignant-chercheur
Michaël Zemmour, enseignant-chercheur
Nadarajen Veerapen, enseignant-chercheur
Nicolas Pottiez, Biatss, service des relations internationales
Olivier Gayot, doctorant
Ornella Amon, ATER
Ornella Boutry, enseignante-chercheuse
Pascal Cuvelier, enseignant-chercheur
Pierre Alary, enseignant-chercheur
Pierre Blavier, enseignant-chercheur
Placide Abasabanye, ATER
Sébastien Delarre, enseignant-chercheur
Séverin Muller, enseignant-chercheur
Simon Nadel, enseignant-chercheur
Sonia Rey, BIATES (secrétaire)
Thomas Houssoy, doctorant
Valérie Kordane, BIATSS secrétaire pédagogique
Vincent Duwicquet, enseignant-chercheur
Virginie Delsart, enseignante-chercheuse
Zaihia Zeroulou, enseignante-chercheuse